

Les conditions de réussite du projet urbain

Entre rénovation urbaine et cohésion sociale

Atelier RésO Villes- ARO Habitat Bretagne- octobre 2007

Renaud Epstein - renaud.epstein@free.fr

La « rupture » a déjà eu lieu...

Les trente glorieuses : l'administration centralisée du local

D'une décentralisation l'autre : le gouvernement négocié des territoires

Un modèle en émergence : le gouvernement à distance

Le gouvernement négocié des territoires

Réforme institutionnelle (Acte I) : décentralisation et déconcentration

La territorialisation, entre adaptation (projet / contrat) et priorisation (zonage)

La politique de la ville comme modèle : de l'expérimentation marginale à la norme de gestion
(lois Voynet, Chevenement, Gayssot comme préfiguration de l'Acte II)

Vers un gouvernement à distance : retrait et retour de l'Etat

Décentralisation (Acte II) et re-concentration (LOLF, agencification, appels à projet)

La rénovation urbaine, préfiguration d'un nouveau mode d'intervention
du pouvoir central dans le local

⇒ Quelle territorialisation des politiques publiques (adaptation et intégration locale de programmes conçus indépendamment les uns des autres) ?

"Une politique qui marche sur deux jambes" ?

La fin programmée de la politique de la ville

Réforme de l'architecture contractuelle emboîtée, au profit de programmes sectoriels dissociés : PNRU, plan de cohésion sociale (DSU, réussite éducative & maisons de l'emploi)

D'une politique des villes à une politique nationale (et sectorielle) des ZUS) : définition centralisée des enjeux, des objectifs, des cibles et des réalisations

Depuis 2003, la marginalisation des acteurs traditionnels de la politique de la ville au niveau national (ANRU vs DIV) et local (élaboration des PRU à l'écart des contrats de ville)

"Une politique qui marche sur deux jambes" ?

La politique de la ville : 25 ans de tension entre trois lignes stratégiques

Approche	Enjeu	Objectifs	Réalisations
Républicaniste <i>« en finir avec les ghettos »</i>	Quartier = problème (concentration de handicaps)	Réduction des écarts (remise à niveau du stock / dilution par les flux)	Renforcement des services publics <i>et/ou</i> Démolition
Communautarienne <i>« vive les quartiers populaires »</i>	Quartier = solution (ressources potentielles)	Reconnaissance & « Empowerement » (renforcement du capital social)	Soutien aux initiatives individuelles et collectives
Réformiste <i>« des laboratoires où s'invente la ville de demain »</i>	Quartier = symptôme (causes à l'échelle de la ville)	Transformation du système	Expérimentations intra et inter-institutionnelles

"Une politique qui marche sur deux jambes" ?

La fin programmée de la politique de la ville

Réforme de l'architecture contractuelle emboîtée, au profit de programmes sectoriels dissociés : PNRU, plan de cohésion sociale (DSU, réussite éducative & maisons de l'emploi)

D'une politique des villes à une politique nationale (et sectorielle) des ZUS) :
définition centralisée des enjeux, des objectifs, des cibles et des réalisations

Depuis 2003, la marginalisation des acteurs traditionnels de la politique de la ville au niveau national (ANRU vs DIV) et local (élaboration des PRU à l'écart des contrats de ville)

Un « échec » salvateur pour la politique de la ville : les émeutes

La relance surprise du « volet humain » après les émeutes : ACSE et CUCS

Une inflexion sensible du discours national (ANRU, Boutin)

Des CUCS qui demeurent secondaires par rapport aux PRU

Inversion des calendriers : la primauté du PRU sur le projet de cohésion urbaine et sociale

Deux jambes de force inégale : 4188€/hab en moyenne pour le PRU,
31€/hab pour la GUP, 29€/hab pour le CUCS, 19€/hab pour le PRE (Aures-IRDSU, 2007)

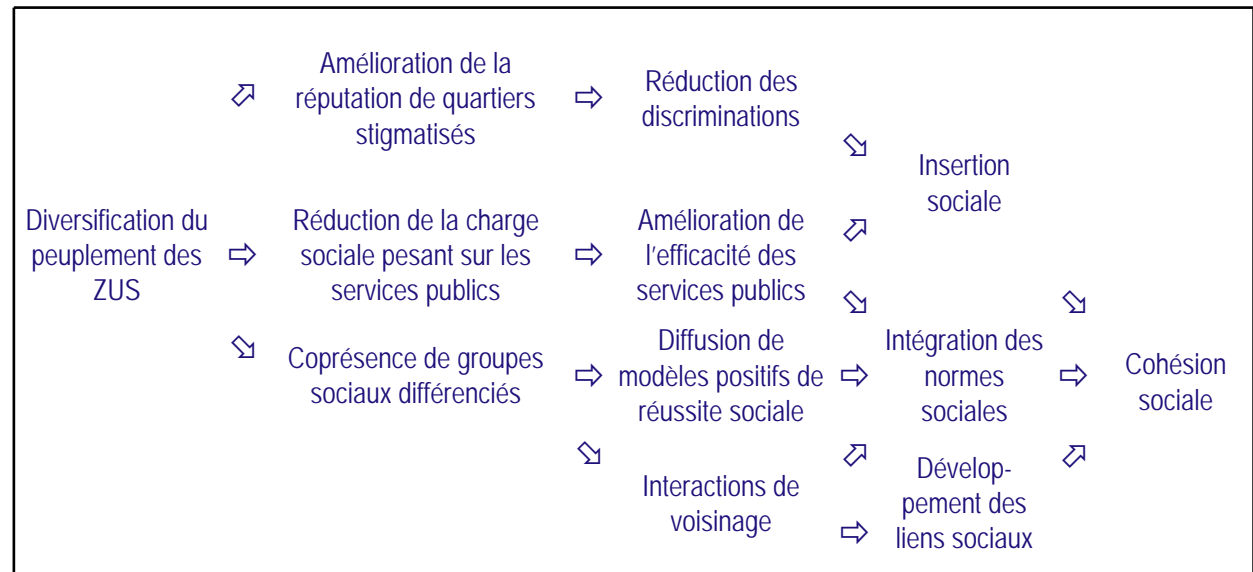
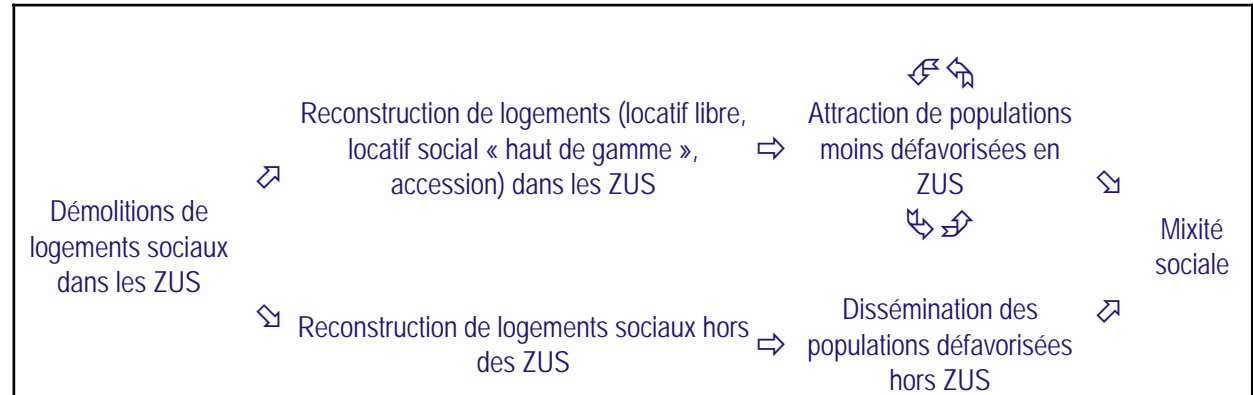
La synchronisation entre les deux jambes : l'instrumentalisation du projet social au service de la mise en œuvre du projet urbain (accompagnement social du relogement, insertion, concertation, GUP)

La cohésion sociale par la mixité

Effet attendu :
mixité sociale



Impact escompté :
cohésion sociale



Contre les grands ensembles : l'intégration par la banalisation urbaine



La cohésion par la mixité

Un postulat (proposition indémontrable) appuyé sur des sous-hypothèses invalidées empiriquement

L'intégration par la banalisation urbaine

Des premiers résultats contrastés : changement d'image & persistance du stigmatisme ; déplacement des problèmes (micro-ségrégations & blocage de l'accès au logement ; « effet plumeau ») ; volet insertion réduit et difficile à mettre en œuvre

Des hypothèses discutables, sinon discutées : l'ordre des rénovateurs

Le prosélytisme des nouveaux missionnaires

L'engagement des convertis : planche de salut pour les fidèles, exaltation des maires & enrôlement des hésitants

Des sceptiques réduits au silence : apostats et pratiquants non croyants

La marginalisation des profanes : professionnels de la politique de la ville et acteurs économiques

Les indigènes, entre consentement et révolte

La convergence tendancielle des projets de rénovation urbaine

Guichet unique et mise en concurrence nationale des villes

Le « projet des maires » ? L'adhésion au dogme comme condition d'entrée dans la communauté des rénovateurs

Il n'est pas trop tard pour réussir le PRU...

Sortir la rénovation urbaine de sa bulle

Relogement et politique de l'habitat

Insertion et politique de développement économique

Construction d'équipement « structurants » et politiques structurantes (carte scolaire, transports collectifs...)

Vœux pieux ? Les limites de la communalisation

Aller voir ailleurs (les leçons de l'étranger)

Des effets avérés de la rénovation urbaine en matière de développement social :
l'empowerment (bonding social capital et bridging social capital)

Une condition : la participation des habitants à l'élaboration et au suivi des projets

Rattraper en aval les erreurs faites en amont

Des signes d'assouplissement de l'ANRU (sinon du 1% logement) : relatif affaiblissement politique national, difficultés de mise en œuvre locales, déconcentration contrainte par l'extension du PNRU...

Saisir l'opportunité de la préparation et la négociation des avenants